

# Fil Santé #11

La fabrique des politiques de santé

septembre 2019

## Comment sauver la PMI ?

Selon un récent rapport remis en juin 2019 à Mme la Ministre chargée de la santé, la Protection maternelle et infantile (PMI) est conduite à disparaître si rien n'est fait pour inverser les tendances actuelles. Activité en baisse sensible, diminution des moyens alloués par les Conseils départementaux, difficultés de recrutements de pédiatres, tous les indicateurs sont... [LIRE LA SUITE](#)

## Café Santé #

### Comment sauver la PMI ?

Judi 28 nov. 19h. Espace LU, Nantes

## Quels effets pour le cumul emploi-retraite ?

A l'égal des retraités du régime général, les médecins libéraux peuvent cumuler leur pension de retraite et la poursuite d'une activité. Mais seuls 2,9% des retraités du régime général profitent de ce dispositif, alors que 10 % des médecins libéraux en retraite sont cumulants. Quels sont les effets de ce dispositif sur la démographie médicale? Pour quelles raisons ce cumul est-il si prisé par les médecins alors que beaucoup se plaignent d'être débordés et épuisés ? [LIRE LA SUITE](#)



## LES POLITIQUES DE SANTE en bref

Dans chaque numéro, Fil Santé # rassemble des informations sur la fabrique des politiques de santé. Mots-clés : Addictions, Droits sociaux, Environnement, Nutrition, Politiques de santé, Professions de santé, Promotion de la santé, Soins, Territoires.

### Addictions

#### Le Fonds Addictions sur les rails

Le Fonds de lutte contre les addictions, qui succède au Fonds de lutte contre le tabac en étant élargi aux autres addictions, a été créé par la loi de financement de la sécurité sociale 2018. Géré par l'Assurance Maladie, il a été doté d'un budget de 120 millions € en 2019 (contre 100 M€ en 2018 pour le Fonds de lutte contre le tabac) : 46 millions pour la lutte contre le tabagisme, 18 millions pour les projets nationaux de la société civile, 13 millions pour la recherche et 11 millions pour la mise en place de nouvelles campagnes de marketing social. Par ailleurs une enveloppe de 32 millions est réservée aux projets régionaux, dans le cadre d'appels d'offres lancés par les Agences régionales de santé (ARS). [Communiqué de presse.](#)

### Droits sociaux

#### Des frais de gestion élevés pour les complémentaires

Selon les [Comptes de la santé](#), les frais de gestion des complémentaires santé 2018 sont à peu près équivalents à ceux de l'Assurance Maladie (CPAM, CNAM, MSA), respectivement 7,5 et 7,3 milliards d'euros. Mais les

complémentaires ne gèrent que 13,4% des dépenses d'assurance maladie, contre 78,1 % pour l'Assurance Maladie.

Autre information issue de ce document publié annuellement par la DREES, la part restant à la charge des ménages continue de reculer en France pour s'établir à 7,0 % en 2018, contre 7,7 % en 2016. Or, la France détient le record en la matière parmi tous les pays de l'OCDE. Il s'explique par la généralisation de la complémentaire santé en entreprise et par la montée des maladies chroniques prises en charge intégralement par l'Assurance maladie. Mouvement qui pourrait se renforcer avec la mise en œuvre d'une offre de « reste à charge zéro » pour les prothèses dentaires, auditives et optiques.

### **Régime étudiant : c'est fini !**

Les mutuelles étudiantes ne gèrent plus l'assurance maladie obligatoire des étudiants. Un guichet unique dorénavant, la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). Il est simplement nécessaire pour le nouvel inscrit de mettre à jour sa carte vitale. Rappelons que cette réforme avait été engagée pour tenir compte de la mauvaise qualité du service rendu par la principale mutuelle des étudiants (ex MNEF). La cotisation annuelle de 217 € a été supprimée et une cotisation « vie étudiante » de 120 € a été introduite. Les étudiants qui le souhaitent peuvent continuer de souscrire une prise en charge complémentaire auprès d'une mutuelle ou d'une assurance privée de leur choix.

## **Environnement**

### **Tous pollués !**

Bisphénols, phtalates, parabènes, éthers de glycol, retardateurs de flamme bromés et composés perfluorés... Pour la première fois, Santé publique France a mesuré auprès d'un large échantillon d'enfants et d'adultes la présence de ces polluants dans l'organisme. Près de 70 biomarqueurs ont ainsi été étudiés. Le système de biosurveillance [Esteban](#) montre que ces polluants sont présents dans l'organisme de tous les Français. Reste cependant à mesurer les risques chez l'homme de la (faible) concentration de ces produits. Un nouveau défi scientifique.

## **Nutrition**

### **Toute activité physique est bonne pour la santé**

Lecteurs de Fil Santé, vous êtes sans doute convaincus que l'activité physique est bonne pour la santé. Une [étude](#) publiée dans le British medical journal (BMJ) va vous conforter dans vos convictions. Toute activité physique, même peu intense, comme par exemple marcher lentement ou s'adonner à des tâches ménagères, permet de gagner des années de vie. A contrario, le risque de mortalité augmente fortement avec la sédentarité. La réduction maximale de mortalité est obtenue avec 24 min/jour pour des activités intenses... ou 300 minutes quotidiennes pour des activités moins soutenues, comme le ménage ou la marche lente.

### **Impact du Nutriscore sur la santé**

Environ 3,4 % de décès par maladies chroniques, soit entre 6 636 et 8 732 morts par an, pourraient être évités en France chaque année, si le Nutri-Score était apposé sur tous les emballages des aliments. C'est l'un des résultats de [l'étude](#) publiée en juillet dans l'International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity.

### **Manger "sain" coûte cher !**

Selon [l'observatoire national des fruits et légumes](#) de l'association Familles rurales, une famille de quatre personnes (2 adultes et 2 enfants) dépense entre 117€ et 222€ par mois pour manger cinq fruits et légumes frais par jour. L'injonction de « manger sain » représenterait un budget compris entre 10 et 18% d'un SMIC net mensuel. Quant au panier bio, il coûte en moyenne deux fois plus cher que son homologue en conventionnel.

### **Boissons sucrées et cancers**

Une exploitation de la cohorte française [Nutrinet](#) a montré que la consommation quotidienne de boissons sucrées, de soda et de jus de fruits, augmenterait de 18 % du risque de cancer. Les auteurs de l'étude préconisent d'autres travaux de ce même type pour conforter leurs résultats.

## Obésité chez les ados : les inégalités sociales restent fortes

En 2017, 18 % des adolescents en classe de troisième sont en surcharge pondérale, parmi lesquels plus d'un quart sont obèses. Entre 2009 et 2017, les prévalences de la surcharge pondérale et de l'obésité sont en hausse, en particulier pour les filles. La santé bucco-dentaire est, en revanche, en nette amélioration : 68 % des adolescents ont des dents indemnes de caries, contre 56 % en 2009.

24 % des enfants d'ouvriers sont en surcharge pondérale, dont 8 % sont obèses, contre respectivement 12 % et 3 % des enfants de cadres. 77 % des enfants de cadres n'ont aucune dent cariée contre 59 % des enfants d'ouvriers.

Source : DREES, [Etudes et résultats n°1122](#), août 2019, enquête réalisée en milieu scolaire par les personnels de l'Éducation nationale.

## Politiques de santé

### Réunion du Comité de suivi Ma Santé 2022

La loi [n°2019-774 du 24 juillet 2019](#) relative à l'organisation et à la transformation du système de santé a été publiée au journal officiel. Cette loi contient des dispositions relatives à la réforme en profondeur des études de santé, au renforcement de la coopération entre soignants, à la structuration du réseau des hôpitaux de proximité, à l'évolution du système de financement des hôpitaux, et à l'accélération du virage numérique.

Le [comité de suivi Ma santé 2022](#) s'est réuni le 16 septembre dernier. Selon le communiqué ministériel, le nombre de Maisons de santé pluriprofessionnelles aurait progressé de 40 % en un an, et les centres de santé polyvalents de 25 %. 400 projets de Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sont recensés et un premier conventionnement interviendra en septembre avec le CPTS de Vénissieux. Les CPTS regroupent des professionnels de santé de premier recours, des EHPAD... sur un territoire donné pour organiser la coopération des acteurs.

### Zéro pointé pour le plan santé environnement

Deux rapports - l'un de [l'inspection générale des affaires sociales](#) (IGAS), l'autre du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) - dressent chacun un bilan accablant du troisième plan national santé-environnement (PNSE), 2015-2019. Les deux rapports concluent en substance que le PNSE en vigueur n'a eu aucun impact sanitaire positif mesurable (source : [Le Monde](#)).

## Professions de santé

### Une quatrième option "psychiatrie et santé mentale" pour les infirmiers de pratique avancée (IPA)

Depuis un an, les infirmiers diplômés d'État peuvent suivre une formation de deux ans pour se spécialiser et avoir le diplôme d'Infirmier de pratique avancée. Sous l'autorité d'un médecin, ces soignants disposent de "compétences élargies", notamment pour prescrire, renouveler ou adapter les traitements. Trois options ont été ouvertes en 2018 dans les Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) : maladies chroniques « stabilisées » (diabète, Alzheimer...), cancers et insuffisance rénale. Une quatrième mention « psychiatrie et santé mentale » ouvre à la rentrée 2019. Décrets n° [2019-835](#) et 2019-836 du 12 août 2019

## Promotion de la santé

### La prévention, ça marche

Les actions de prévention font l'objet d'évaluations régulières, comme les actes de soins. Mais jusqu'à présent celles-ci étaient peu accessibles. Santé publique France vient de créer sur son site internet un [espace dédié](#) aux interventions validées ou prometteuses en prévention et promotion de la santé.

## Soins

### Les remboursements de soins de généralistes en recul

Sur les douze derniers mois, les [dépenses remboursées par le régime général](#)

sont en hausse fin juillet 2019 de 2,2 %. Tous les secteurs du soin progressent sauf les soins des généralistes (- 0,8 %). Sans doute un nouveau signe du recul du nombre de généralistes libéraux en activité. Rappelons-le, leur effectif est inférieur, aujourd'hui, à son niveau de 1996 !

### **Urgences : une "grande" réforme ?**

Selon les [annonces gouvernementales](#) du 9 septembre dernier, 754 millions d'euros de crédits seront consacrés jusqu'en 2022 pour engager une transformation en profondeur de l'organisation de l'accès aux urgences, sachant qu'il ne s'agit pas de crédits nouveaux mais de la réaffectation de budgets existants. Mesure phare annoncée, la mise en place d'ici l'été 2020 d'un service d'accès aux soins (SAS), chargé de réguler en amont l'accès aux urgences, un centre 15 aux missions élargies en quelque sorte. Le SAS doit être en mesure de proposer 24h/24h un conseil médical et paramédical, une prise de rendez-vous pour une consultation avec un médecin généraliste dans les vingt-quatre heures, de procéder à une téléconsultation, d'être orienté vers un service d'urgences ou de se voir adressé une ambulance. Vaste chantier qui concerne aussi bien le système hospitalier que les EHPAD ou la médecine générale, dans un contexte d'offre de soins de premier recours déjà particulièrement tendu (voir ci-dessus).

Nous évoquions dans notre [précédente édition](#) le fait que les effectifs de praticiens hospitaliers avaient augmenté à un rythme proche de celui de leur activité dans les services publics d'urgence. Plusieurs médias (Le Monde, le Parisien, Mediascoop) ont repris cette information, en faisant référence notamment à une étude de la DREES sur ce sujet - qui n'a jamais été publiée - et qui confirme l'importance des moyens budgétaires alloués à ces activités au cours des dernières années. Rien n'indique toutefois que ces moyens soient suffisants pour répondre aux besoins de prise en charge des patients.

## **Territoires**

### **Cancers pédiatriques près de Nantes, un dialogue citoyen difficile**

Un surnombre de cancers pédiatriques a été identifié dans des communes situées au sud de l'agglomération nantaise, suite à une plainte d'un collectif d'habitants de ce territoire. Un premier [rapport](#) a été rédigé par Santé Publique France et présenté à la population le jeudi 29 août. Comme fréquemment dans ce type d'observation, il est difficile d'établir un lien direct entre une source de pollution éventuelle et une ou plusieurs maladies, et pour le moment, aucune cause environnementale n'a pu être identifiée. Les investigations se poursuivent mais le dialogue est difficile avec les acteurs de terrain qui sont en attente d'informations précises sur l'origine de ces cancers.

### **Sur mortalité et fréquence élevée des cancers à Saint-Nazaire (44)**

Deux études réalisées par l'[Observatoire régional de santé](#) et le Registre des cancers de Loire-Atlantique/Vendée mettent en évidence une mortalité prématurée (avant 65 ans) nettement supérieure à la moyenne nationale (+ 38 % pour les hommes) ainsi qu'une fréquence élevée des cancers dans l'agglomération nazairienne. Tabac et alcool sont les facteurs principaux mis en cause, mais des expositions professionnelles peuvent aussi expliquer cette situation défavorable.

### **Plus de cancers de la vessie à Marseille**

Grâce à l'observatoire « Revela 13 », créé en 2011 avec le soutien de l'Agence régionale de santé (ARS) et de Santé publique France à Marseille on en sait un peu plus sur la fréquence des cancers de la vessie, du rein et des leucémies dans le département. Cet observatoire a vu le jour en réponse aux attentes des populations qui s'inquiètent des conséquences sur l'environnement, et donc sur leur santé, de la forte concentration d'activités industrielles fortement polluantes. L'étang de Fos-sur-Mer concentre en effet la plus grande zone industrielle de notre pays, avec des activités de pétrochimie, des hauts-fourneaux...

Les premières [conclusions](#), remises en juillet dernier, ont mis en évidence une fréquence élevée de cancers de la vessie, dans certains quartiers de Marseille. Aucune incidence élevée en revanche pour les deux autres cancers (rein, leucémie). Les investigations vont se poursuivre pour rechercher à une

échelle géographique plus fine d'éventuelles concentrations de cas. L'origine de l'incidence élevée des cancers de la vessie à Marseille va également être explorée, en lien notamment avec la consommation tabagique.

### FIL SANTE #

Ont contribué à l'élaboration de ce numéro : Pr Jean-Paul Canevet, Dr Daniel Coutant, François Tuffreau, Anne Le Pennec, Anne-Sophie Coutin. Fil Santé # est édité par l'association LA SANTE A VOIX HAUTE, créée à Nantes en 2016.

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.  
Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit.e à Fil Santé #.

**S'inscrire.**

### Désinscription

Envoyé par

 sendinblue

© 2019 La santé à voix haute